

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Indre - Deuxième circonscription
ISSOUDUN - LA CHATRE
Élections Législatives du 12 Mars 1978

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la veille du scrutin chacun s'accorde pour souligner l'importance de ces élections législatives.

Elles sont importantes, c'est vrai. Plus que jamais.

De votre choix dépendent, en effet, pour longtemps nos conditions de vie et l'avenir de la France.

Au cours des deux dernières législatures, j'ai eu l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Aujourd'hui je sollicite à nouveau votre confiance pour travailler avec vous aux nouvelles tâches qui nous attendent.

Vous savez quelle a été mon activité parlementaire, que ce soit au sein de la Commission des Finances où j'ai eu, entre autres charges, celle d'être pendant 4 années rapporteur spécial du budget de l'Agriculture, puis récemment rapporteur de la loi d'indemnisation des français rapatriés; que ce soit comme parlementaire en mission auprès de Madame Veil, Ministre de la Santé; que ce soit au cours de nombreuses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale, ou encore par des propositions de loi et des questions écrites et d'actualité, je n'ai cessé de défendre le progrès social et les principes de justice et de liberté. Ce faisant, mon souci constant a été d'œuvrer pour notre région.

Mais le progrès social n'est possible que s'il est soutenu par une croissance de notre économie. C'est pourquoi tous nos efforts doivent tendre à la développer.

Localement, l'amélioration de l'équipement en eau, électricité, téléphone, etc... réalisé au cours de ces dernières années ont rendu possible l'industrialisation, mais celle-ci a été retardée par la situation économique défavorable que nous connaissons.

Après la décentralisation heureuse des Établissements Guinard à Neuvy-St-Sépulcre et l'extension de la Société Schnitzer à Cluis, par exemple, l'installation de l'Usine Travenol à La Châtre, créant 165 emplois, marque le début du développement économique du Boischaut-Sud.

C'est là une action positive à laquelle j'attache la plus grande importance et que je veux développer sur l'ensemble de la circonscription.

Il est facile de se lamenter sur la situation de notre région, il est tendancieux d'en dresser un tableau misérable (qui, du reste, dissuade ceux qui voudraient y venir et y investir), il n'est pas correct d'en exagérer la noirceur à des fins électorales.

Par contre il est plus difficile de porter remède aux problèmes de nos cantons, et, par des actions concrètes de les aider à revivre. Aux paroles vaines et acides, je préfère des actes. Je le prouve et je continuerai.

Face à cinq candidats de l'opposition, dont les représentants des partis communiste et socialiste, incapables de gouverner ensemble, je suis fidèle aux principes définis par le Président de la République et en accord avec le programme de Blois présenté par Raymond Barre, Premier Ministre.

Je bénéficierai encore de l'appui précieux du Docteur Julien Saint Paul que vous connaissez bien.

Il est un homme d'action, efficace, dynamique, de grande valeur; au cours des cinq dernières années il a donné au rôle de suppléant toute sa mesure et sa raison d'être.

Ensemble, dans une amitié et une confiance réciproques, nous vous aiderons.

Pour éviter l'aventure à la France,
pour que votre économie permette le progrès,
venez, dimanche, nous donner votre accord.
Ensemble nous gagnerons !

Tissandier

MAURICE TISSANDIER

Député de l'Indre
Membre de la Commission des Finances
à l'Assemblée Nationale

Né en 1917. Marié. Deux enfants.
Chirurgien à La Châtre
Membre du Conseil Supérieur
des Hôpitaux.
Président du C. d'A. du Centre de
Transfusion de l'Indre.
Maire de La Châtre
Président du Grand Prix Automobile
de La Châtre.

JULIEN SAINT PAUL

Député-suppléant

Né en 1921. Marié. Deux fils.
Vétérinaire à Issoudun
Président du Comité d'Expansion
Économique de l'Indre
Président de l'Office Public d'H.L.M.
de l'Indre

UNION DE LA MAJORITÉ

Notre action, nos objectifs

Qui veut aller loin ménage sa monture.
Nous voulons aller loin : vers une société toujours plus juste, plus libre, plus sûre.
Notre monture, c'est notre économie. Il nous faut la garder forte et saine.
Car après chaque étape il en reste d'autres à franchir.
Depuis 1973 nombreux ont été les obstacles. Malgré eux, nous avons avancé.
Et nous voulons maintenant aller plus loin.

Hier	Maintenant
Pour les salariés	
Augmentation du SMIC de 50 % en 3 ans. Retraite à 60 ans pour les métiers pénibles. Généralisation de la mensualisation. Nouvelle loi contre les accidents du travail. Création du repos compensateur.	Augmentation du SMIC plus rapide que la moyenne des salaires. Durée du travail légale ramenée à 38 h. pour les métiers pénibles. Extension des possibilités d'horaires variables. Retraite à la carte généralisée. Parité des salariés agricoles avec les autres salariés.
Pour les retraités	
Doublement du minimum vieillesse. Réduction d'impôt pour les personnes qui partent à la retraite. Augmentation des retraites de 60 % en 3 ans. 10.000 clubs du 3eme âge. Téléphone gratuit pour les titulaires du minimum vieillesse.	Minimum vieillesse à 40 F. par jour en Juin 1979. Soins médicaux gratuits pour les titulaires du minimum vieillesse. 800.000 personnes raccordées au réseau national d'alarme téléphonique.
Pour les jeunes	
Création du Collège Unique. Gratuité totale de tous les manuels scolaires. «Loi Guermeur» en faveur de l'enseignement libre. Réforme de l'apprentissage. Début de réforme du service national. Accroissement de l'équipement sportif.	Un métier manuel à l'école. Des vacances pour tous les jeunes Français. Doublement du Budget de la Culture. Augmenter l'aide aux clubs sportifs. Améliorer l'aide au 1er emploi.
Pour les anciens combattants	
Reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'A.F.N. Mise en parité des retraites des combattants de 14-18 et 39-45. Application rigoureuse du «rapport constant». Relèvement du plafond de la retraite mutualiste de combattant. Retraite à 60 ans pour les anciens combattants.	Octroi de la campagne double aux anciens d'A.F.N. appartenant à la Fonction Publique. Suppression de toute mention «A.F.N.» ou autre sur les titres de pensions. Actualisation des pensions d'invalidité pour toutes les générations du feu. Attribution de la carte de combattant aux anciens prisonniers de guerre.
Pour les veuves	
Cumul de la retraite et de la pension de reversion dans la limite de 50 % du total. Bénéfice gratuit de la Sécurité Sociale pendant un an après le décès du conjoint. Priorité d'accès aux stages de la formation professionnelle.	Amélioration du cumul de la retraite et de la pension de reversion. Création d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour assurer aux veuves sans ressources suffisantes un revenu minimum temporaire. Accès à des stages rémunérés de formation professionnelle.
Pour notre agriculture	
Extension de la dotation d'installation et de l'I.V.D. Création de la prime de décohabitation. Nouveau statut du fermage. Aides à l'élevage (prophylaxie, subventions aux bâtiments d'élevage...)	Développement des interprofessions et groupements de producteurs. En matière de cumuls levée du secret des travaux des commissions. Création d'un statut de la femme d'agriculteur. Mise en place de contrats d'installation pour les jeunes agriculteurs.
Pour notre commerce, notre artisanat, notre industrie	
Vote de la Loi Royer. Début d'harmonisation sociale avec les régimes des salariés. Création des primes d'installation en milieu rural et primes à la création d'emplois.	Harmonisation fiscale avec les régimes des salariés. Augmentation des prêts du F.D.E.S. Amélioration du régime d'assurance-vieillesse et maladie. Abaissement des droits de mutation. Réforme de la taxe professionnelle.
Pour sauvegarder notre vie rurale	
Amélioration de l'équipement : adductions d'eau, assainissement, automatisation du téléphone, voirie. Implantation de plusieurs unités industrielles dans le Boischaut-Sud : Établissements Guinard à Neuvy-St-Sépulcre, Travenol à La Châtre. Extension de Schnitzer à Cluis.	Maintien absolu des services publics. Aménagement concerté au niveau des cantons. Accélérer l'implantation de nouvelles unités industrielles sur toute la circonscription. Mettre en place l'axe Suisse-Océan. Favoriser l'animation culturelle et touristique.

Voilà ce que nous avons pu faire ensemble,
Voici ce que ensemble, maintenant, nous devons réaliser.

TYPO-OFFSET • LOEUILLET S.A. • 36400 LA CHATRE